

APPUI AUX AGRICULTEURS

Bilan de l'action passée

Avec l'appui de l'intercommunalité, une dynamique d'installations alimentaires est à l'œuvre sur le territoire. Toutes ces initiatives ont été développées en **BIO**.

On compte ainsi **4 projets portés par les communes**, sur du foncier public, à Ramatuelle (0.5 ha de maraichage pour fournir la cantine et le CCAS, avec des actions pédagogiques), à Grimaud (4 ha loués à un maraîcher, qui commercialise sa production aux « Halles de Grimaud »), Ste-Maxime (un projet de création de maraîchage, à articuler avec le projet de la Patronne) et à Cavalaire (un projet agricole en lien avec le conservatoire du littoral (Pardigon)).

Plusieurs agriculteurs se sont par ailleurs implantés sur le territoire : 2 éleveurs de poules pondeuses en cours à la Mole et à la Garde Freinet, un éleveur de vaches allaitantes à Grimaud et un maraîcher à Cogolin (lien en cours avec la cuisine municipale de Gassin).

Concernant l'accompagnement à **l'évolution vers des pratiques agroécologiques** et la **diversification des viticulteurs**, la CCGST soutient, depuis 7 ans, des Groupes d'échange en viticultures. Des résultats probants sont obtenus, avec des conversions en bio et des engagements HVE. Des exemples de diversification également.

Concernant les **outils de transformation**, la CCGST a soutenu la réflexion départementale visant la mise en place d'une solution abattage + atelier de découpe départementale. Pour autant, aucune solution satisfaisante n'a été proposée pour le moment. Elle soutient également la réflexion départementale en cours pour la création d'une légumerie (TRANSFEL / AgribioVar) et elle tend à structurer l'approvisionnement des cantines scolaires, en s'appuyant sur la SCIC AgribioProvence, qui fédère les producteurs Varois.

Perspectives

Dans l'avenir, la CCGST entend poursuivre son action en faveur de **l'installation, du maintien/développement des agriculteurs** locaux et de la diversification des viticulteurs et ce, en privilégiant le développement de pratiques respectueuses de l'environnement et adaptées aux enjeux du changement climatique.

Après les premières démarches de regroupement des producteurs alimentaires, une nouvelle campagne destinée à mettre en valeur et à commercialiser localement leur production, va être engagée. Un « **groupe des producteurs alimentaires** » va être constitué pour porter cette démarche collective. Elle permettra également de commencer à structurer des démarches collectives d'équipement, de mutualisation d'outils, d'échange de pratiques agroécologiques. Dans le même esprit, les **Groupes d'échange en viticulture** vont être prolongés. Ils permettent de promouvoir des pratiques agroécologiques ainsi que la diversification des productions. **Rapport 2022 en annexe**

L'intercommunalité va poursuivre la mise en œuvre **de son POPI** afin de soutenir le développement de l'élevage et de le faire contribuer activement à la maîtrise du risque incendie.

Enfin, elle soutiendra les **projets de transformation** qui pourraient émaner des dynamiques locales (en particulier le projet d'abattoir 83). Le projet de légumerie (inscrit dans le projet la Patronne) pourrait constituer une solution pour les maraîchers localisés à proximité de la Mole.

Partenaires privilégiés :

CDA et AgribioVar - Financement Communauté de Communes (conventions) - ADEME

APPUI AUX AGRICULTEURS

